

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SANDRINE CHAREYRE ET HERVE SAULIGNAC**

**CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE PRIVAS**

**DECISION MODIFICATIVE N°2 ET COMMISSION PERMANENTE**

**DU 16 NOVEMBRE 2020**

**881 889 € pour le canton**

50 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton de Privas.

**Les financements les plus significatifs concernent :**

- **355 928 €** répartis en faveur de 14 communes du canton au titre du Fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation 2020,
- **216 169 €**, correspondant à une prime exceptionnelle (co-financée à parts égales par le Gouvernement et le Département), répartie en faveur des professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile, dans le cadre de la crise Covid, au profit de AAD à Privas et du centre communal d'action social à Privas,
- **9 550 €** au titre des Contrats sportifs départementaux 2020 en faveur des associations sportives suivantes : Club alpin français privalpin, la Joyeuse Pétanque, La main gantée, Muaythai boxing privadois, SCP Handball, Tennis Club privadois et le Tri 07 Privas Triathlon

Au titre du dispositif d'aides aux communes et aux intercommunalités « Pass Territoires 2020 » :

- **40 000 €** en faveur de la commune de Privas pour la création d'un giratoire Place Général de Gaulle
- **16 800 €** en faveur de la commune de Gourdon, pour l'aménagement d'une aire de covoiturage.